

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 MAI 2021

Vous êtes invité.e à vous trouver, **le lundi 17 mai 2021, à 18 h 30**, en l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

INFORMATIONS SUR LES DELEGATIONS DE L'ORGANE DELIBERANT AU MAIRE

1. Décisions du Maire prises entre le 23 mars et le 26 avril 2021.
2. Déclarations d'intention d'aliéner : renoncements au droit de préemption.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

3. Budget participatif : projet(s) retenu(s) suite au vote citoyen.
4. Comités de quartiers : mise à jour des périmètres et désignation des élu.e.s référent.e.s de quartiers.
5. Budget Transport Urbain – Décision modificative n° 1.
6. Transport Urbain – Challenge mobilité.
7. Mobilité : transfert de compétence à la Communauté de Communes du Haut-Béarn dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM).
8. Adoption du plan de formation mutualisé 2020 – 2022.
9. Adoption du plan de formation annuel de la Ville d'Oloron Sainte-Marie et du C.C.A.S. pour 2021.
10. Désignation d'élues référentes pour le marché hebdomadaire du vendredi.
11. Modification du tableau des effectifs : création d'un emploi permanent.

DIRECTION VIE DE LA CITÉ

12. Evolution de la carte scolaire pour la rentrée de septembre 2021.
13. Questions diverses.

Cette séance du Conseil municipal se déroulera à huis clos en raison des conditions sanitaires liées à l'épidémie de la COVID-19. Afin d'en préserver le caractère public, la séance sera diffusée en direct sur la chaîne You Tube « Ville d'OLORON SAINTE-MARIE ».

Le port du masque sera obligatoire durant toute la séance.

OLORON STE-MARIE, le 6 mai 2021.

LE MAIRE,




Bernard UTHURRY

Les questions orales, vœux, avis, motions, présentés sous forme de courrier adressé à Monsieur le Maire, devront être envoyés par mail (l-paris@oloron-ste-marie.fr) **au plus tard le 13 mai 2021, à 18 h 30.**